

XII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1910

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1910 s'élève à	fr. 21,969,165 »
Les crédits alloués pour 1909 montent à	21,277,665 »
	AUGMENTATION. . . fr. 691,500 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1910	fr. 21,961,165 »
— 1909	21,269,665 »
	AUGMENTATION. . . fr. 691,500 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1910	fr. 8,000 »
— 1909	8,000 »
	»

soit en plus pour 1910 fr. 691,500 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et la proposition de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE II.

ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE
DANS LES PROVINCES.

ART. 10. — *Indemnités des agents du Trésor pour frais de bureau.*

Crédit demandé pour 1910	fr. 66,100 »
— alloué pour 1909	63,100 »
	AUGMENTATION. . . fr. 3,000 »

nécessaire en vue de permettre l'augmentation des indemnités pour frais

NOTE PRÉLIMINAIRE.

de bureau de certains agents du Trésor dont la besogne matérielle s'est considérablement accrue par suite de l'extension des affaires industrielles et commerciales ainsi que de la reprise du Congo.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES
DANS LES PROVINCES.ART. 12. — *Service de la conservation du cadastre. Traitements.*

Crédit demandé pour 1910 fr.	4,106,000 »
— alloué pour 1909	4,059,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	47,000 »

Le crédit de 4,059,000 francs alloué depuis plusieurs années présente, dans l'état actuel du personnel, une insuffisance de 14,300 francs environ.

Pour le surplus, l'augmentation est proposée en vue des promotions de classe à accorder à un certain nombre de géomètres et de la création de six nouveaux ressorts du cadastre dans la province de Hainaut.

ART. 13. — *Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. Traitements fixes.*

Crédit demandé pour 1910 fr.	3,269,600 »
— alloué pour 1909	3,240,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	29,600 »

Cette augmentation est la conséquence : 1° d'un remaniement des circonscriptions de contrôle des contributions directes, des accises et de la comptabilité, principalement dans les grands centres de population, opération qui a déterminé la création d'un assez grand nombre de nouveaux emplois de contrôleur; 2° du relèvement des traitements des commis des accises de 1^{re} classe.

Le surcroît de dépenses de ces deux chefs est couvert en grande partie par la suppression des sections ambulantes des accises, mesure qui a rendu disponibles les sommes représentant les traitements et les indemnités de déplacement des sous-contrôleurs et de leurs adjoints. (Voir la note relative à l'article 21 ci-après.)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 14. — *Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. Remises proportionnelles et indemnités. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1910	fr.	2,780,000	»
— alloué pour 1909		2,503,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	277,000	»

Les remises des receveurs étant fixées à un tantième des recettes, la dépense s'accroît nécessairement en raison de la progression du produit des impôts.

ART. 15. — *Service des douanes et de la recherche maritime.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	7,500,000	»
— alloué pour 1909		7,200,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	300,000	»

nécessité par l'avancement du personnel inférieur des douanes et son renforcement à raison du développement notable du service, au port d'Anvers principalement.

ART. 16 (ancien). — *Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.*

Crédit alloué pour 1909 : 3,500 francs.

Il y a lieu de supprimer ce crédit, le service des essais étant remis à l'Administration des monnaies, qui possède plusieurs essayeurs.

ART. 20 (21 ancien). — *Indemnités, primes et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	870,400	»
— alloué pour 1909.		900,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	29,600	»

Les sections ambulantes des accises étant supprimées, il y a lieu de réduire le présent crédit du montant des indemnités de déplacement qui étaient allouées aux agents de ce service (sous-contrôleurs et commis).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.

ART. 25 (26 ancien). — *Remises des receveurs. — Frais de perception.*
(Crédit non limitatif.)

Crédit demandé pour 1910	fr.	1,700,000	»
— alloué pour 1909		1,650,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	50,000	»

proposée en vue de mettre le montant du crédit à la hauteur de la dépense réelle, laquelle suit la progression des produits encaissés : les remises des receveurs sont fixées à un tantième du montant de leurs recettes.

ART. 28 (29 ancien). — *Matériel.* (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)

La somme de 2,000 francs en charge temporaire est destinée à couvrir les dépenses d'installation auxquelles donnera lieu, en 1910, la confection de documents d'un nouveau type à l'usage des bureaux de recette des droits de succession.

ART. 29 (30 ancien). — *Dépenses du domaine.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	130,000	»
— alloué pour 1909		112,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	18,000	»

Les dépenses résultant des travaux d'entretien ainsi que des charges et contributions sur le domaine s'accroissent du chef des nombreux immeubles acquis en vue de travaux d'utilité publique dans les agglomérations bruxelloise et anversoise, et qui sont gérés comme biens du domaine privé de l'État en attendant d'être livrés à leur destination.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE VI.

SERVICES DIVERS.

ART. 34 (35 ancien). — *Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc. — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers.*

Crédit demandé : 8,000 francs.

Ce crédit est nécessaire pour permettre à la Commission instituée par arrêté royal du 24 janvier 1907 de remplir sa mission en 1910.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1910 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt et un millions neuf cent soixante et un mille cent soixante-cinq francs	fr. 21,961,165 »
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de huit mille francs	8,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt et un millions neuf cent soixante-neuf mille cent soixante-cinq francs . 21,969,165 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, 19 octobre 1909.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Financiën voor het dienstjaar 1910 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van een en twintig miljoen negen honderd een en zestig duizend honderd vijf en zestig frank. fr. 21,961,165 »	
2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van acht duizend frank.	8,000 »

Te zamen, op de som van een en twintig miljoen negen honderd negen en zestig duizend honderd vijf en zestig frank. fr. 21,969,165 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laken, 19^e October 1909.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES
POUR L'EXERCICE 1910.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 *	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'Administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité	1,454,275 *	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, dédommagements, etc.	80,000 *	
4	Frais de tournées; frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale	11,500 *	2,071,625 *
5	Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque	462,000 *	
6	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires en cas de chômage	13,950 *	
7	Service de la Monnaie	16,100 *	
8	Documents statistiques	12,800 *	
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
9	Traitements des agents du Trésor. — Traitements d'attente des agents en disponibilité.	189,100 *	255,200 *
10	Indemnités des agents du Trésor pour frais de bureau.	66,100 *	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN
VOOR HET DIENSTJAAR 1910.**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
EERSTE HOOFDSTUK.			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 *	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën naar het Middenbestuur verzonden. — Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid	1,454,275 *	
3	Honoraria der advocaten en der pleitbezorgers van het Departement. — Proceskosten, uitgaven, boeten van cassatie, vergoedingen, enz.	80,000 *	
4	Omreiskosten; reis- en verblijfkosten der ambtenaren, beambten en bedienden van het Middenbestuur.	11,500 *	2,071,625 *
5	Materieel, algemeen papiermagazijn, bibliotheek	462,000 *	
6	Vergoeding aan den directeur der muntfabricatie en aan den chef der vervaardiging van muntstempels in geval van arbeidsstilstand	13,950 *	
7	Muntdienst.	16,100 *	
8	Statistische bescheiden	12,800 *	
HOOFDSTUK II.			
BESTUUR DER THESAURIE EN OPENBARE SCHULD IN DE PROVINCIEËN.			
9	Jaarwedden van de agenten der Schatkist. — Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid.	189,100 *	255,200
10	Vergoedingen der agenten der Schatkist voor bureelkosten.	66,100 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.			
11	Surveillance générale. Traitements	550,000 »	
12	Service de la conservation du cadastre. Traitements	1,106,000 »	
13	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité	Traitements fixes	3,269,600 »
14		Remises proportionnelles et indemnités. (Crédit non limitatif)	2,780,000 »
15	Service des douanes et de la recherche maritime	7,500,000 »	
16	Service des laboratoires	26,500 »	16,850,500 »
17	Suppléments de traitement	320,000 »	
18	Traitements d'attente des agents en disponibilité	40,000 »	
19	Frais de bureau et de tournées	100,000 »	
20	Indemnités, primes et dépenses diverses	870,400 »	
21	Police en matière de douane et d'accise	8,000 »	
22	Matériel	500,000 »	
CHAPITRE IV.			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.			
23	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	698,340 »	
24	Traitements du personnel du domaine	95,000 »	
25	Remises des receveurs. — Frais de perception. (Crédit non limitatif)	1,700,000 »	
26	Traitements d'attente des agents en disponibilité	40,000 »	2,723,640 »
27	Frais de bureau et dépenses diverses	33,800 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
28	Matériel. (<i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.</i>)	25,000 »	
29	Dépenses du domaine	130,000 »	
50	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	1,500 »	
CHAPITRE V.			
PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.			
31	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	27,200 »	
32	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions.	28,000 »	60,200 »
33	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 32.	5,000 »	
TOTAL. fr.			21,961,165 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE VI.			
SERVICES DIVERS.			
34	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc. — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers	8,000 »	8,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES fr.			21,969,165 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 19 octobre 1909.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
28	Materieel. (<i>Inbegrepen eene som van 2,000 frank als tijdelijke last.</i>)	25,000 »	
29	Uitgaven van het domein	130,000 »	
30	Schaden en interesten voor zaken van verschillenden aard, de kroozen wegens vertraagde betaling medebegrepen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	1,500 »	
HOOFDSTUK V.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.			
31	Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	27,200 »	
32	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne echtgenoten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren. — Hulpgelden aan gewezen ambtenaars of beambten, of aan hunne weduwen en weezen, in geval de beambte op pensioen gesteld of overleden ware ten gevolge van ongevallen overkomen of wonden verkregen tijdens het uitoefenen zijner bediening	28,000 »	60,200 »
33	Onvoorzien uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven. — Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 32 vermelde personen, die geen recht op pensioen hebben	5,000 »	
TOTAAL.			21,961,165 »
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK VI			
VERSCHIEDENE DIENSTEN.			
34	Commissie tot het omwerken der wetten op de rechten van registratie, enz. — Zittingskosten; verplaatsingskosten; bureelkosten en verscheidene kosten	8,000 »	8,000 »
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN fr.			21,969,165 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 19ⁿ October 1909.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën,
JUL. LIEBAERT.

(14)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1910

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																												
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																														
CHAPITRE 1^{er}.																																																														
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																														
1	D	Traitement du Ministre.																																																												
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																												
		<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="963 987 1038 1048">Nombre d'agents.</th> <th data-bbox="1091 987 1193 1048">Traitements annuels.</th> <th data-bbox="1267 1003 1353 1025">Dépenses.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="995 1111 1008 1133">»</td> <td data-bbox="1050 1106 1235 1133">10,000 et 12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1144 1008 1167">7</td> <td data-bbox="1050 1140 1235 1167">10,000 et 12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1178 1008 1200">1</td> <td data-bbox="1107 1173 1177 1200">10,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1211 1008 1234">9</td> <td data-bbox="1059 1207 1225 1234">9,000 et 9,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1245 1008 1267">18</td> <td data-bbox="1059 1240 1225 1267">8,000 et 9,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1279 1008 1301">27</td> <td data-bbox="1059 1274 1225 1301">6,000 à 7,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1312 1008 1335">1</td> <td data-bbox="1059 1308 1225 1335">6,000 à 6,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1346 1008 1368">1</td> <td data-bbox="1059 1341 1225 1368">6,000 à 6,500</td> <td data-bbox="1257 1341 1366 1368">1,098,512</td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1379 1008 1402">1</td> <td data-bbox="1139 1375 1193 1402">7,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1413 1008 1435">»</td> <td data-bbox="1139 1408 1193 1435">7,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1447 1008 1469">5</td> <td data-bbox="1059 1442 1225 1469">4,700 à 6,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1480 1008 1503">57</td> <td data-bbox="1059 1476 1225 1503">4,200 à 6,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1514 1008 1536">37</td> <td data-bbox="1059 1509 1225 1536">5,300 à 4,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1547 1008 1570">2</td> <td data-bbox="1059 1543 1225 1570">2,200 à 2,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="979 1581 1008 1603">102</td> <td data-bbox="1059 1576 1225 1603">1,400 à 3,100</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="995 1615 1008 1637">86</td> <td data-bbox="1091 1610 1225 1637">800 à 2,600</td> <td data-bbox="1273 1675 1366 1702">153,230</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="284 1738 948 1798">b. Employés de province détachés à l'Administration centrale (traitements et indemnités)</td> <td data-bbox="1289 1765 1366 1792">97,750</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="284 1832 884 1859">c. Traitements d'attente des agents en disponibilité.</td> <td data-bbox="1305 1832 1366 1859">7,985</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="746 1917 820 1944" style="text-align: right;">TOTAL.</td> <td data-bbox="979 1917 1366 1944">532 A REPORTER. fr. 1,534,275</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépenses.	»	10,000 et 12,000		7	10,000 et 12,000		1	10,000		9	9,000 et 9,600		18	8,000 et 9,000		27	6,000 à 7,800		1	6,000 à 6,500		1	6,000 à 6,500	1,098,512	1	7,800		»	7,800		5	4,700 à 6,000		57	4,200 à 6,000		37	5,300 à 4,200		2	2,200 à 2,600		102	1,400 à 3,100		86	800 à 2,600	153,230		b. Employés de province détachés à l'Administration centrale (traitements et indemnités)	97,750		c. Traitements d'attente des agents en disponibilité.	7,985		TOTAL.	532 A REPORTER. fr. 1,534,275
Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépenses.																																																												
»	10,000 et 12,000																																																													
7	10,000 et 12,000																																																													
1	10,000																																																													
9	9,000 et 9,600																																																													
18	8,000 et 9,000																																																													
27	6,000 à 7,800																																																													
1	6,000 à 6,500																																																													
1	6,000 à 6,500	1,098,512																																																												
1	7,800																																																													
»	7,800																																																													
5	4,700 à 6,000																																																													
57	4,200 à 6,000																																																													
37	5,300 à 4,200																																																													
2	2,200 à 2,600																																																													
102	1,400 à 3,100																																																													
86	800 à 2,600	153,230																																																												
	b. Employés de province détachés à l'Administration centrale (traitements et indemnités)	97,750																																																												
	c. Traitements d'attente des agents en disponibilité.	7,985																																																												
	TOTAL.	532 A REPORTER. fr. 1,534,275																																																												
2		A REPORTER. . . . fr.																																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
1,454,275	1,454,275	»	»	1,454,275	1,581,927 06	
1,475,275	1,475,275	»	»	1,475,275	1,402,027 06	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
ADMINISTRATION CENTRALE (suite).			Dépenses.
			REPORT. . fr.
			1,334,275
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires; Cabinet du Ministre; Comité permanent du Budget; salaires; frais de maladie, etc.	120,000
			TOTAL. . fr.
			1,454,275
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués	61,000
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, dédommagements, etc.	19,000
4	a.	Frais de tournées	8,000
	b.	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale	3,500
<i>Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque.</i>			
	a.	Papiers à timbrer	98,000
	b.	Papier électoral.	5,000
	c.	Autres papiers de toute espèce	110,000
5	d.	Fournitures de bureau; impressions et registres; frais de transport de matériel, ports de lettres; télégrammes; communications téléphoniques et autres menus frais	145,000
	e.	Bibliothèque	12,000
	f.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	35,000
	g.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles	60,000
<i>Service de la Monnaie.</i>			
6	a.	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires en cas de chômage.	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations</i>
		ACCROISSMENT.	DÉCRÉMENT.			
1,475,275	1,475,275	»	»	1,475,275 »	1,402,927 06	
80,000	80,000	»	»	80,700 »	81,445 25	
11,500	11,500	»	»	11,500 »	10,059 60	
462,000	462,000	»	»	462,000 »	446,949 98	
13,980	13,980	»	»	13,980 »	1,980 »	
2,042,725	2,042,725	»	»	2,043,425 »	1,943,341 87	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
			Report. . . . fr.															
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).																
		<i>Service de la Monnaie (suite).</i>																
7	a.	Fournitures pour les laboratoires : matériel, agents chimiques, balances, etc., et service de la garantie	3,100															
	b.	Dépenses variables : frais d'entretien et de nettoyage des locaux, acquisition de types monétaires étrangers, achats divers, service de la bibliothèque, etc.	5,800															
	c.	Service du contrôle	2,000															
	d.	Eau et gaz	5,000															
	e.	Remboursement de pièces de monnaie légales cisailées par erreur par les comptables de l'État	200															
		<i>Documents statistiques.</i>																
8	»	Frais de publication																
			TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.															
		CHAPITRE II.																
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.																
9	a.	Traitements des agents du Trésor.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre d'agents.</th> <th>Traitements par an.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>31</td> <td>3,000 à 8,000</td> <td>179,400</td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>500 à 600</td> <td>4,700</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>—</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAUX.</td> <td style="text-align: center;">189,100</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Traitements par an.	MONTANT de la dépense.	31	3,000 à 8,000	179,400	11	500 à 600	4,700	1	—	5,000	TOTAUX.		189,100
	Nombre d'agents.	Traitements par an.		MONTANT de la dépense.														
	31	3,000 à 8,000		179,400														
	11	500 à 600		4,700														
1	—	5,000																
TOTAUX.		189,100																
b.	— des agents auxiliaires																	
c.	— d'attente des agents en disponibilité																	
10	»	Indemnités des agents du Trésor pour frais de bureau																
			TOTAL DU CHAPITRE II fr.															

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,042,725	2,042,725	»	»	2,045,425	1,943,341 87	
16,100	16,100	»	»	16,100	14,318 96	
12,800	12,800	»	»	12,800	8,311 74	
2,071,625	2,071,625	»	»	2,072,325	1,963,972 57	
189,100	189,100	»	»	189,100	174,832 49	
66,100	63,100	3,000	»	65,100	61,100 »	
255,200	252,200	3,000	»	252,200	233,932 49	
AUGMENTATION. . fr.		3,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE III.						
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.						
<i>Surveillance générale.</i>						
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	
11	a.	Traitements des directeurs	9	»	8,000	72,000
	b.	— du directeur spécial des accises . .	1	»	8,000	8,000
	c.	— du directeur spécial des douanes. .	1	»	8,000	8,000
	d.	— des inspecteurs provinciaux.	10	1 ^{re} 2 ^e	6,500 6,000	65,000
	e.	— de l'inspecteur spécial des accises. .	»	»	Max. 6,500 Min. 5,000	»
	f.	— des contrôleurs spéciaux id.	2	»	Max. 6,000 Min. 3,150	14,000
	g.	— des chefs de bureau de direction . .	3	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000
			3	2 ^e	4,200	12,600
			3	3 ^e	3,600	10,800
			20	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	56,000
	h.	— des commis de direction.	25	2 ^e	2,100	52,500
		25	3 ^e	1,700	42,500	
		11	4 ^e	1,300	14,500	
i.	Indemnités id. id.	»	»	»	20,000	
j.	— des surnuméraires	»	»	»	159,300	
		TOTAUX. . .	115	530,000	
<i>Service de la conservation du cadastre.</i>						
12	a.	Traitements des inspecteurs.	2	»	6,500	13,000
			9	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,500	44,000
	b.	— des contrôleurs	8	2 ^e	4,000	32,000
			3	3 ^e	3,500	10,500
			95	1 ^{re}	1 ^{re} Max. 3,500 Max. 3,200 Min. 2,900	299,000
	c.	— des géomètres	85	2 ^e	Max. 2,500 Min. 2,300	210,500
			90	3 ^e	Max. 2,000 Min. 1,800	175,000
			80	4 ^e	Max. 1,500 Min. 1,300	117,500
	d.	Indemnités des géomètres	»	»	»	120,500
	e.	— des surnuméraires	»	»	»	84,000
		TOTAUX. . .	572	1,106,000	

A REPORTER. . .fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
530,000	530,000	.	.	530,000	496,513 38	
1,106,000	1,039,000	47,000	.	1,059,000	1,035,887 09	
1,636,000	1,589,000	47,000	.	1,589,000	1,532,400 47	

BUDGET DE L'EXERCICE 1940.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
				REPORT. . . . fr.		
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		<i>Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.</i>				
	a.	Traitements des contrôleurs	35	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	190,000
			55	2 ^e	4,200	147,000
			39	3 ^e	3,600	212,400
	b.	— des sous-contrôleurs à titre personnel.	15	4 ^e	3,150	47,250
			12	"	2,650	31,800
			4	1 ^{re}	9,000	36,000
	c.	— des receveurs ayant les douanes dans leurs attributions, lorsque les remi- ses proportionnelles, eu égard à leur travail, constituent une rémunération insuffisante ou trop élevée	6	2 ^e	7,500	45,000
			8	3 ^e	6,000	30,000
			5	4 ^e	8,000	15,000
			10	5 ^e	4,000	40,000
			4	6 ^e	3,500	13,200
			12	7 ^e	2,700	32,400
			16	8 ^e	2,200	35,200
	d.	— des vérificateurs	50	1 ^{re}	Max. 4,650 Min. 3,150	403,000
			57	2 ^e	2,650	98,050
			44	3 ^e	2,100	92,400
			65	4 ^e	1,600	104,000
	e.	— des commis aux écritures	52	1 ^{re}	Max. 2,700 Min. 2,300	83,900
			52	2 ^e	1,900	60,800
			31	3 ^e	1,600	49,600
			114	4 ^e	1,500	148,200
	f.	— des commis des accises	508	1 ^{re}	Max. 2,400 Min. 1,800	614,000
			257	2 ^e	Max. 1,750 Min. 1,600	412,800
			329	3 ^e	Max. 1,550 Min. 1,400	460,900
			39	4 ^e	1,500	50,700
	g.	Indemnités de résidence	"	"	"	113,400
	h.	Indemnités et frais de déplacement des agents char- gés du jaugeage des navires	"	"	"	2,600
		TOTAUX	1,554			3,269,600
	a.	Remises proportionnelles et indemnités (577 agents)				2,517,000
	b.	Indemnités des receveurs pour confection des rôles des contributions directes				117,000
	c.	— — — pour copies des rôles des contributions directes				146,000
		(Crédit non limitatif.)				
					A REPORTER fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,636,000	1,589,000	47,000	»	1,580,000 •	1,552,400 47	
3,269,600	3,240,000	29,600	»	3,240,000 •	3,130,471 01	
2,780,000	2,505,000	277,000	»	2,503,000 •	2,770,456 78	
7,685,600	7,532,000	355,600	»	7,532,000 •	7,453,308 24	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,685,600	7,352,000	333,600	»	7,352,000 »	7,453,308 24	
7,500,000	7,200,000	300,000	»	7,474,450 »	7,463,484 95	
»	3,500	»	5,500	3,500 »	2,624 94	
15,185,600	14,555,500	633,600	3,500	14,800,950 »	14,809,418 13	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		<i>Service des laboratoires.</i>	
16	a.	Abonnement du chimiste	fr. 6,000
	b.	Traitement du chimiste-avisur	5,000
	c.	— du chimiste-adjoint	2,500
	d.	Indemnités et salaires des aides et gens de service	4,150
	e.	Loyer	1,000
	f.	Frais de chauffage et d'éclairage	550
	g.	Acquisition de produits chimiques, d'appareils, de verreries, etc.	5,450
	h.	Menus objets	350
	i.	Frais de déplacement du chimiste	1,500
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
17	»	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
		<i>Traitements de disponibilité.</i>	
18	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
19	a.	Frais de bureau	40,000
	b.	Frais de tournées	60,000
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
20	a.	Indemnités des commis des accises des sections spéciales de recherches	2,800
	b.	— des experts de la contribution personnelle	80,300
	c.	— des répartiteurs du droit de patente	55,000
	d.	— des porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	1,500
	f.	— de déplacement des employés de province	24,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	30,500
	j.	Frais d'escorte de la douane	70,000
	k.	Indemnités des employés de la douane pour travaux extraordinaires	387,800
	l.	Indemnités des agents chargés du recensement des plants de tabac, conformément à l'article 51 de la loi du 17 avril 1896 : 1° Agents communaux fr. 28,000 2° — de l'Administration des Contributions directes, etc. 15,000	43,000
	m.	Indemnités des agents chargés de la surveillance permanente des raffineries de sucre et des fabriques d'acide acétique	30,000
	n.	Indemnités des agents chargés de la mise au courant des documents cadastraux se rapportant à la nouvelle évaluation des propriétés foncières	24,500
		A REPORTER.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
15,185,600	14,555,500	653,600	3,500	14,809,950	» 14,809,418 13	
26,500	26,500	»	»	26,500	» 25,659 87	
520,000	520,000	»	»	579,520	» 526,994 22	
40,000	40,000	»	»	40,173 57	37,745 72	
100,000	100,000	»	»	104,000	» 90,160 20	
870,400	900,000	»	29,600	1,059,844	» 999,895 50	
16,542,500	15,922,000	653,600	33,100	16,419,987 57	16,379,875 64	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
16,542,500	15,922,000	653,600	33,100	16,419,987 57	16,379,875 64	
8,000	8,000	»	»	15,000 »	4,875 »	
300,000	300,000	»	»	481,500 »	346,773 82	
16,850,500	16,230,000	655,600	33,100	16,886,487 57	16,751,522 46	
AUGMENTATION. . fr.		620,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
<i>Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre.</i>				
		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
a.		10	8,000 à 9,000	85,000
b.		51 ^{re} class.	7,000	36,000
		7 ^{re} class.	6,500	45,500
c.		14	500	7,000
		18 1 ^{re} class.	5,400 à 6,000	102,600
d.		45 2 ^e class.	4,800	72,000
		10 5 ^e class.	4,200	42,000
e.		9	3,500 à 6,000	40,000
f.		21	1,500 à 2,600	43,000
g.		1	5,000 à 6,000	5,500
		1	2,000 à 2,400	
		1	2,000 à 2,200	
h.		25 } 53	1,700 à 1,900	85,640
		25 }	1,200 à 1,600	
		3	1,080	
i.		variable.	Indéterminé.	5,000
j.		56	Id.	98,200
k.		,	,	43,900
A REPORTER. . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations
		Augmentation.	Diminution.			
698,540	698,540	»	»	699,540	679,494 49	
698,540	698,540	»	»	699,540	679,494 49	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
				REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
			Nombre d'agens.	Traitement par an.
				MONTANT de la dépense.
		<i>Traitements du personnel du domaine.</i>		
		<i>1° Canal de Pommerœul.</i>		
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteur	5	» 750
		<i>2° Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>		
	a.	Receveur	1	Max. 5,500 4,200
	b.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle	12	» 5,225
	c.	Agents chargés des versements	2	» 140
		<i>3° Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>		
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteur	2	» 1,000
	b.	Percepteur	1	» 1,200
		<i>4° Sambre canalisée.</i>		
24	a.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle	14	» 4,445
	b.	Messagers chargés des versements	5	» 1,210
		<i>5° Canal de Mons à Condé.</i>		
	a.	Éclusiers et percepteurs	4	» 1,330
	b.	Éclusier au service du contrôle	1	» 50
	c.	Messager chargé des versements	1	» 500
		<i>6° Meuse.</i>		
	a.	Percepteur	1	» 650
	b.	Éclusiers-percepteurs et agent au service du contrôle	14	» 4,480
	c.	Messagers chargés des versements	4	» 240
		A REPORTER.	65	23,190

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
698,540	698,540	»	»	699,340	» 679,494 49	
698,540	698,540	»	»	699,340	» 679,494 49	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.		
			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>			
		REPORT.			25,190
		7° <i>Escaut.</i>			
a.		Percepteurs	2	»	850
b.		Éclusiers-percepteurs	6	»	2,105
c.		Pontonnier au service du contrôle.	1	»	190
		8° <i>Lys.</i>			
		Éclusiers-percepteurs.	5	»	2,540
		9° <i>Canal de Gand à Ostende.</i>			
a.		Éclusier et pontonniers-percepteurs	5	»	2,785
b.		Pontonnier au service du contrôle.	1	»	75
24 (suite)		10° <i>Canal de Terneuzen et Mocrvaert.</i>			
		Éclusiers et pontonnier-percepteur	4	»	2,500
		11° <i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>			
a.		Receveurs	2	Max. 5,500	7,700
b.		Percepteur	1	»	900
c.		Éclusiers et pontonniers-percepteurs	10	»	5,520
d.		Pontonniers au service du contrôle	4	»	445
e.		Messagers chargés des versements	3	»	460
		12° <i>Petite Nèthe canalisée.</i>			
a.		Éclusiers-percepteurs.	2	»	250
b.		Éclusier au service du contrôle	1	»	50
		A REPORTER.	108	49,160

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
698,540	698,540	»	»	699,340	679,494 49	
698,540	698,540	»	»	699,340	679,494 49	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907	<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION			
698,340	698,340	»	»	699,340	» 679,494 49	
95,000	95,000	»	»	95,000	» 91,195 42	
793,340	793,340	»	»	794,340	» 770,687 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																								
		REPORT. . . . fr.																								
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).																								
25	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (<i>Crédit non limitatif.</i>)																								
26	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité																								
		<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>																								
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 20%;">Nombre d'agents.</th> <th style="width: 20%;">Traitement par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a. Frais de bureau et de loyer des directeurs</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">29,500</td> </tr> <tr> <td>b. Indemnités des agents de change pour la publication du prix des effets publics</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">2,100</td> </tr> <tr> <td>c. Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés par les agents et préposés forestiers et autres personnes n'appartenant pas aux cadres de l'Administration.</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">1,000</td> </tr> <tr> <td>d. Indemnité spéciale de l'agent de la Caisse des dépôts et consignations à Bruxelles, pour frais de bureau</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAUX.</td> <td style="text-align: center;">14</td> <td style="text-align: center;">.</td> <td style="text-align: right;">35,800</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	a. Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	»	29,500	b. Indemnités des agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	»	2,100	c. Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés par les agents et préposés forestiers et autres personnes n'appartenant pas aux cadres de l'Administration.	»	»	1,000	d. Indemnité spéciale de l'agent de la Caisse des dépôts et consignations à Bruxelles, pour frais de bureau	1	1,200	1,200	TOTAUX.	14	35,800
	Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.																							
a. Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	»	29,500																							
b. Indemnités des agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	»	2,100																							
c. Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés par les agents et préposés forestiers et autres personnes n'appartenant pas aux cadres de l'Administration.	»	»	1,000																							
d. Indemnité spéciale de l'agent de la Caisse des dépôts et consignations à Bruxelles, pour frais de bureau	1	1,200	1,200																							
TOTAUX.	14	35,800																							
		<i>Matériel.</i>																								
28	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc. 7,700																								
	b.	Frais d'emballage, de transport, etc. 2,800																								
	c.	Loyer, amueblement, entretien, chauffage et éclairage de locaux. (<i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.</i>) 14,500																								
		<i>Dépenses du domaine.</i>																								
29	a.	Travaux d'entretien, amélioration, construction, etc., frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés 47,000																								
	b.	Charges et contributions 80,000																								
	c.	Frais de vente et autres actes 3,000																								
30	»	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. (<i>Crédit non limitatif.</i>)																								
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
793,340	793,340	»	»	794,540	770,687 91	
1,700,000	1,650,000	50,000	»	1,650,000	1,712,741 83	
40,000	40,000	»	»	40,000	26,548 53	
33,800	33,800	»	»	33,800	52,700 »	
23,000	23,000	»	»	29,700	26,654 88	
150,000	112,000	18,000	»	124,700	112,997 07	
1,500	1,500	»	»	1,500	67 02	
2,725,640	2,633,640	68,000	»	2,674,040	2,682,397 24	
AUGMENTATION. . fr.		68,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
31	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>). fr.
32	•	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions.
33	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 32
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE VI.		
SERVICES DIVERS.		
34	•	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc. — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	•	27,200	53,785 99	
28,000	28,000	»	•	22,000	21,977 50	
5,000	5,000	»	•	5,000	8,059 51	
60,200	60,200	»	•	54,200	85,823 •	
8,000	8,000	»	»	8,000	5,758 10	
8,000	8,000	»	•	8,000	5,758 10	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉROS	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
des chapitres.	
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces
III.	— des Contributions directes, Douanes et Accises dans les provinces
IV.	— de l'Enregistrement et des Domaines dans les provinces
V.	Pensions et secours. — Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
VI.	Services divers
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,071,625 »	2,071,625 »	»	»	2,072,525 »	1,965,972 57	
255,200 »	252,200 »	3,000 »	»	252,200 »	235,952 49	
16,850,500 »	16,230,000 »	620,500 »	»	16,886,487 57	16,751,522 46	
2,723,640 »	2,655,640 »	68,000 »	»	2,674,040 »	2,682,397 24	
60,200 »	60,200 »	»	»	54,200 »	85,825 »	
8,000 »	8,000 »	»	»	8,000 »	3,758 10	
21,969,165 »	21,277,665 »	691,500 »	»	21,947,252 57	21,705,405 86	
AUGMENTATION. . fr.		691,500 »				